

<p style="text-align: center;"><b>20 novembre 2021</b> <b>Tournois des Aventuriers Courtois</b></p>
---

### Article 1 :

Le club **Lyon Olympique Échecs (LOE) (Rhône)** organise un tournoi rapide le samedi 2 octobre 2021 (Tournoi des Aventurier Courtois 13 novembre 2021). Il se tiendra au Lyon Olympique Echecs 5 place du marché 69009 Lyon.

### Article 2 :

Règles du Jeu d'Échecs telle qu'adoptée par le 88<sup>ème</sup> Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goy nuk (Antalya, Turquie ). Ces Règles du Jeu d'Échecs entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Application de l'article A4.

### Article 3 :

Les appariements se font au Système Suisse intégral (pas de système accéléré). Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Licence B pouvant être prise sur places (Obligation de présenter un Certificat de non-contre-indication à la pratique des échecs en compétition). Cadence : 7 rondes 12 minutes plus 3 secondes par coup.

### Article 4 :

Horaires de Jeu : Ronde 1 à 15H00 – 7 rondes fin du tournoi vers 19 h 00.  
Clôture des inscriptions : 14H55

### Article 5 :

**Réservé aux adhérents de Lyon Olympique Echecs Chess In Lyon et des Club Partenaires**

**Droits d'inscriptions : Jeunes : 0 € Adulte : 0 € (licence B obligatoire 15€).**

### Article 6 :

Départage (dans l'ordre) : **Buchholz / Buchholz tronqué / Performance**

### Article 7 :

Respect de la Charte du Joueur et du protocole sanitaire

Exclusion après 2 forfaits ou un forfait non justifié.

Aucune nullité ne sera accordée avant le 9<sup>ème</sup> coup

- sonnerie/vibration de portable = partie perdue. Le Portable éteint dans la poche ou ailleurs est autorisé dans la salle de jeu. Analyse et blitz interdits dans la salle de jeu

- éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle,

Si l'arbitre a des soupçons de tricherie envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des Juridique si les faits sont avérés.

## Article 8 :

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

**Arbitre Principal** : MATHIEU Christophe agréé Fide (AFO1)

## Article 9 :

*Face à une décision de l'arbitre au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit, s'il le souhaite, faire appel oral dès l'incident et continuer la partie, puis à l'issue de cette partie rédiger son rapport de plainte et l'adresser aussitôt à la Commission d'Appel*

## Article 10 :

**D'après l'article 6.7.1. Des règles du jeu, le joueur ayant les blancs perdra la partie une fois que son temps imparti affichera zéro à la pendule. Si les deux joueurs sont absents au moment du déclenchement de la pendule, il en sera de même. Sauf décision autre de l'arbitre.**

## Article 11 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

**L'Arbitre Principal** samedi 20 novembre 2021  
**MATHIEU Christophe**



**L'Organisateur**  
**LEROY Christophe**

